



MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le Conseil de sécurité s'en mêle !

Dans une déclaration publiée mercredi, les quinze membres du Conseil de sécurité en appellent donc à l'application urgente de l'accord du 31 décembre « *en toute bonne foi et dans son intégralité afin que soient organisées, comme convenu dans l'Accord, au plus tard en décembre 2017, des élections crédibles et inclusives devant permettre la passation pacifique du pouvoir, conformément à la Constitution congolaise* ».

Le Conseil a aussi exigé la publication du calendrier électoral qui permettrait de clarifier les délais et les étapes à venir tout en donnant la possibilité aux partenaires de mieux définir le type d'assistance à fournir.



Une réunion du Conseil de sécurité

Page 2

CHAN 2018

La RDC s'impose en amical face au Burkina Faso



Les Léopards locaux à leur arrivée au Maroc

Un but à zéro, une réalisation du milieu défensif Miché Mika du Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi, tel est le score en faveur des Léopards locaux face aux Étalons du Burkina Faso qui s'affrontaient le 25 juillet à Rabat au Maroc, en amical de préparation des éliminatoires du cinquième Championnat d'Afrique des na-

tions (Chan) 2018. La RDC prépare son match contre le Congo Brazzaville.

Les Léopards locaux ont bien négocié ce premier match de préparation, avant le deuxième prévu pour le 31 juillet contre les Lions d'Atlas du Maroc. Selon le sélectionneur Z'ahira, ils se sont montrés appliqués par rapport aux consignes.

Page 6

PT-NTIC

Émery Okundji promet de traquer les spoliateurs des sites de l'ex-OCPT

Le ministre des Poste, Téléphones et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) s'est dit ahuri de constater la spoliation de quelques bureaux de la poste. C'était lors d'une tournée effectuée le 25 juillet à travers les treize sites de la Société congolaise de téléphone et de poste (SCTP), ex-OCPT, dans la capitale congolaise. Pour Émery Okundji, les expropriateurs de cette entreprise publique devront répondre de leurs actes devant la justice congolaise. « *Tous ces espaces spoliés seront récupérés, réhabilités par les mêmes spoliateurs avant d'être repris par le comité de gestion SCTP* », a-t-il promis. Page 4



Radio Okapi/Ph. Jean Bampem

Le ministre Emery Okundji

ÉLECTIONS CONTROVERSÉES DANS DES PROVINCES

Des ONG appellent à l'arbitrage du chef de l'État

Dans un appel du 26 juillet, le Centre des droits de l'Homme et du droit humanitaire (CDH) et Justicia ASBL, des organisations de promotion et de protection des droits de l'Homme basées en RDC ont dit avoir suivi avec stupéfaction la publication par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) du calendrier des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs dans onze provinces du pays. Ces organisations décrient également les violations intentionnelles à répétition des lois de la République par le gouvernement ainsi que le non-respect des arrêts de la Cour constitutionnelle et recommandent à la Céni de ne pas cautionner ces violations des dispositions constitutionnelles et d'autres lois du pays.

Page 2

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le Conseil de sécurité s'en mêle !

Dans une déclaration publiée mercredi dernier, le Conseil a souligné « l'urgence d'une application rapide » de l'accord du 31 décembre de façon à organiser des élections pacifiques, totalement crédibles et dans les délais convenables, au plus tard en décembre 2017 afin de réaliser un transfert pacifique du pouvoir.



Une réunion du Conseil de sécurité

Après un moment de repli, le Conseil de sécurité est revenu à la charge en émettant, pour la énième fois, ses avis par rapport à la conduite du processus électoral en RDC. Dans une déclaration préparée par la France et adoptée à l'unanimité le mercredi 26 juillet, les quinze membres du Conseil ont, sans ambages, exprimé leur soutien à l'Accord de la Saint-Sylvestre pour lequel ils exigent l'application intégrale de toute urgence. Pour le Conseil qui s'est réuni à New York, cet accord offre une feuille de route réaliste pour la tenue d'élections pacifiques et démocratiques en RDC. La mise en œuvre effective, rapide et opportune dudit accord est, d'après le Conseil de sécurité, « essentielle à un processus électoral crédible, à la paix et à la stabilité de la République démocratique du Congo ».

Les quinze membres du Conseil de sécurité en appellent donc à l'application urgente de l'accord du 31 décembre « en toute bonne foi et dans son intégralité, afin que soient organisées, comme convenu dans l'Accord, au plus tard en décembre 2017, des élections crédibles et inclusives devant permettre la passation pacifique du pouvoir, conformément à la Constitution congolaise ». Et de souligner que la mise en œuvre de cet accord devra par ailleurs « appuyer la légitimité des institutions de transition ». L'instance onusienne a prévenu sur les risques d'embrasement de la région du Kasai du fait de la non-application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre avec, à la clé, l'augmentation des violations des droits de l'Homme sur fond des violations du droit international humanitaire. La RDC et la région au sens large s'exposent à un risque accru d'insécurité et d'instabilité, a fait observer le Conseil,

à moins, a-t-il nuancé, « que les acteurs politiques ne fassent preuve d'une bonne foi renouvelée et d'une volonté politique de tenir les promesses faites à leur population la veille du jour de l'an en 2016 ». Sur la même lancée, le Conseil a exigé la publication, dans les meilleurs délais, du calendrier électoral. Ce qui permettrait de clarifier les délais et les étapes à venir tout en donnant la possibilité aux partenaires de mieux définir le type d'assistance à fournir. Concernant le financement des élections, le Conseil a rappelé au gouvernement - conformément à la promesse faite par les autorités congolaises de financer les élections - « qu'il est indispensable que les fonds promis à cette fin soient versés aux dates prévues afin que les opérations électorales se déroulent dans les délais fixés ». Aucune réaction officielle n'a été entendue côté congolais. Le porte-parole du gouvernement a renvoyé la balle à la Céni, garant du processus électoral, qui serait mieux outillée à répondre au Conseil de sécurité. « Nous sommes déontologiquement en indélicatesse d'en parler. Il faut en parler avec la Céni. Le calendrier électoral relève de la sécurité. Nous donnons un coup de main en ce qui concerne la sécurité et les financements. La Céni va publier le calendrier électoral lorsque les conditions seront remplies (...) », avait déclaré à ce sujet Lambert Mende Omalanga. Rappelons que c'est depuis mars que le Conseil de sécurité demande la publication du calendrier électoral. Dans sa résolution 2348, l'instance onusienne fait mention de la publication immédiate du calendrier électoral complet et révisé conformément à l'Accord du 31 décembre.

Alain Diasso

ÉLECTIONS CONTROVERSÉES DANS DES PROVINCES

Des ONG appellent à l'arbitrage du chef de l'État

Ces organisations décrient également les violations intentionnelles à répétition des lois de la République par le gouvernement ainsi que le non-respect des arrêts de la Cour constitutionnelle (CC) et elles recommandent à la Céni à ne pas cautionner ces violations des dispositions constitutionnelles et d'autres lois du pays.

Dans un appel du 26 juillet, le Centre des droits de l'Homme et du droit humanitaire (CDH) et Justicia ASBL, des organisations de promotion et de protection des droits de l'Homme basées en RDC, ont dit avoir suivi avec stupéfaction la publication par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), du calendrier des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs dans onze provinces du Pays.

Le CDH et Justicia ASBL ont, par ailleurs, constater malheureusement que la Céni projette d'organiser les élections même dans des provinces où les postes de gouverneur ne sont pas vacants. Il s'agit notamment, selon ces organisations, du Haut-Katanga, de la Tshuapa, de la Tshopo, du Sud-Kivu et du Kasai central. « En effet, pour ce qui est des provinces du Haut-Katanga et de la Tshuapa, les gouverneurs déçus à la suite des motions de censure par leurs Assemblées provinciales ont été réhabilités dans leurs fonctions par des arrêts de la Cour Constitutionnelle tandis que pour les provinces du Kasai central, du Sud-Kivu, de la Tshopo, de la Mongala, les gouverneurs des provinces n'ont jamais fait l'objet des motions de censure moins encore d'acte de démission », ont relevé ces deux ONG.

Une pétition contre le ministre de l'Intérieur

Selon ces ONG, il y a des irrégularités, « qui éminent la Constitution, qui humilient la plus Haute Cour du pays, qui scandalisent l'ensemble du peuple congolais ». Ce qui les conduit à se proposer d'initier une pétition contre le ministre de l'Intérieur pour violation intentionnelle des arrêts de la CC. Elles proposent aussi aux gouverneurs concernés de saisir la CC pour

invalider ledit calendrier électoral et, au besoin, les élections qui seraient organisées dans cette irrégularité.

Les organisations signataires de ce communiqué conjoint ont, par ailleurs, dit déplorer le silence du chef de l'État, en sa qualité de garant du bon fonctionnement des institutions. Alors que, disent-elles, en violation des dispositions de la loi organique sur le fonctionnement des provinces, le ministre de l'Intérieur a procédé à la nomination d'un gouverneur intérimaire pour la province du Haut-Katanga et que le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement a retiré sa confiance au gouverneur Kazembe sans lui demander de démissionner ou sans reprendre en bonne et due forme la procédure de sa destitution par l'Assemblée provinciale.

Pour le CDH et Justicia ASBL, ces violations intentionnelles et à répétition des lois par les membres du gouvernement et des partis politiques ainsi que le non-respect scrupuleux des arrêts de la CC et l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs dans des provinces où ces postes ne sont pas vacants compromettent dangereusement les principes élémentaires pour la restauration de l'État de droit. Ces organisations ont, par ailleurs, recommandé à la Céni à ne pas cautionner les violations intentionnelles des dispositions constitutionnelles et autres lois par des membres du gouvernement. Le CDH et Justicia ASBL attendent de la centrale électorale, le retrait de ce calendrier électoral des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs pour les provinces où les postes ne sont pas vacants. Dans ses prévisions, rappelle-t-on, la Céni s'attend à organiser les élections de gouverneurs et des vice-gouverneurs dans les provinces du Bas-Uele, Équateur, Haut-Katanga, Haut-Lomami, du Kasai-central, Kwilu, Mongala, Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tshopo et de la Tshuapa. Ladite élection est censée avoir lieu le 26 août 2017. Le calendrier établi prévoit le dépôt des candidatures, du 21 au 25 juillet et la liste définitive des candidats serait publiée le 12 août. Les candidats auront trois jours (du 22 au 24 août) pour faire campagne devant les Assemblées provinciales.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Assistante Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX À BENI

Félix Kabange promet de soutenir les initiatives locales des jeunes de la majorité présidentielle

Le ministre a fait cette promesse ferme lors d'un entretien qu'il a eu avec les jeunes de cette partie du Kivu, dans l'Est de la RDC.

Au cours d'une audience qu'il a accordée à la Jeunesse de la majorité présidentielle de Beni, Félix Kabange Numbi promet de soutenir le processus de pacification de la ville de Beni. Cette ville fait face depuis des années à plusieurs problèmes sécuritaires, œuvre des forces négatives qui tuent et pillent la population.

Interpellés par cette situation qui bloque le développement de la ville de Beni, les jeunes de la majorité présidentielle de Beni du PPRD, BUREC, MS-R, CCU, ECT mènent un plaidoyer auprès des différents membres du gouvernement pour proposer des pistes de solutions à la pacification de la ville de Beni. Cette délégation



Le ministre Félix Kabange Numbi et les représentants de la jeunesse de Beni

conduite par le président de la jeunesse de l'ECT-Beni, Confi Aksanti, a été reçue le mercredi 26 juillet par le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa. Au menu de l'entretien : la situation socio-sécuritaire de Beni et proposition d'un projet de développement pour la

ville de Beni. « Nous sommes venus à Kinshasa dans une mission de plaidoyer auprès des membres du gouvernement et nous avons trouvé utile de rencontrer Félix Kabange Numbi, ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville afin qu'il puisse nous aider dans le lobbying

teindre tous les niveaux décisionnels du pays pour amener partout notre message de paix ».

Confi Aksanti a, par la même occasion, remis au ministre Félix Kabange Numbi un projet de développement pour la ville de Beni. Ledit projet vise l'aménagement et la rénovation de la ville de Beni. Il prévoit

notamment la construction du stade de Beni, la construction d'un musée en mémoire des illustres disparus et victimes des massacres, l'assainissement de la ville de Beni, la réhabilitation des ronds-points et des monuments, la création d'une bibliothèque publique. Après avoir suivi attentivement ces jeunes de la majorité présidentielle de Beni, le ministre de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la ville leur a rassuré de son soutien et promet d'être leur interlocuteur auprès du chef de l'État : « Je vais expliquer au chef de l'État ce que vous faites. Nous ne devons pas vous lâcher. Je vous demande de ne pas regretter le risque que vous avez pris en venant à Kinshasa pour parler de la paix. Soyez rassurés que je prierai pour vous parce que moi je fais la politique avec Dieu ».

Aline Nzuzi

EST DE LA RDC

Reddition de Sheka Ntabo Ntaberi poursuivi pour « crime contre l'humanité »

Les Nations unies ont annoncé mercredi en République démocratique du Congo (RDC) la reddition d'un chef rebelle, Sheka Ntabo Ntaberi, poursuivi pour crime contre l'humanité et viols massifs avec sa milice en 2010 dans l'est du pays ravagé par les affrontements.

Sheka « s'est rendu aujourd'hui à Mutongo », dans le Nord-Kivu, auprès des casques bleus de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), a déclaré à l'AFP

émis contre lui par les autorités congolaises en janvier 2011. En juin 2015, la Monusco avait lancé des opérations militaires contre Nduma Defense of Congo (NDC, le groupe rebelle de Sheka) après que cette milice eut incendié pendant plusieurs jours des villages dans l'est du pays.

« Des milliers de civils vivant dans l'est de la RDC ont été affectés par les crimes commis par les forces sous le commandement de Ntabo Ntaberi Sheka, et beau-

souhaité. Pour HRW, « les autorités congolaises, avec le soutien des Nations unies, devraient garantir la sécurité de Sheka en détention et le traduire rapidement en justice, au cours d'un procès équitable et crédible ».

La milice NDC a été créée en 2009 par Sheka Ntabo Ntaberi mais une partie de ses troupes, évaluée à 300 hommes, a fait dissidence et a formé le NDC-Renouveau. Le NDC-Sheka, qui compterait moins de cent hommes, affronte réguliè-



Le chef rebelle, Sheka Ntabo Ntaberi

Fabienne Pompey, sa porte-parole. « Il a été transféré à Goma » et est « toujours entre les mains des casques bleus », a-t-elle précisé, ajoutant que Sheka était le seul milicien à se rendre. Selon Mme Pompey, Sheka s'est rendu en sachant qu'il fait l'objet « d'un mandat d'arrêt national pour crime contre l'humanité »

coup continuent de craindre la prochaine attaque », a réagi auprès de l'AFP Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale de l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW). « Sa reddition aujourd'hui permet d'espérer que justice sera rendue et que les violences cesseront », a-t-elle

rement sa rivale dans l'Est, région déchirée par plus de vingt ans de conflits armés. Dotée de quelque 17.000 hommes en uniforme, la Monusco est l'une des plus importantes missions de maintien de la paix au monde.

AFP

FMI

De Washington à Pékin dans dix ans

Il s'agit d'une option soutenue ardemment par Christine Lagarde, directrice générale de cette institution financière internationale.

L'agence Reuters a confirmé cette information qui pourrait marquer, si elle se réalise effectivement, un tournant majeur dans le fonctionnement des institutions de Bretton Woods. Créée en 1945, le FMI doit avoir son siège, selon ses statuts, sur « le territoire de l'État membre économiquement le plus puissant ». Or, le PIB chinois pourrait dépasser celui de l'Oncle Sam au cours des dix prochaines années, si le taux de croissance du géant asiatique se maintient à 6 %.

L'idée d'une délocalisation géographique prochaine du Fonds monétaire international (FMI) a commencé à germer depuis un certain temps. Mais l'on était loin de se douter que Pékin est en bonne place pour abriter le prochain siège de cette institution de Bretton Woods. En tout cas, Christine Lagarde plaide pour l'accomplissement d'une telle décision historique qui confirme un changement majeur dans l'évolution des relations internationales depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle en a parlé plus longuement lors d'une conférence au Centre pour le développement mondial à Washington. Face à une Europe agonisante et une Amérique plus renfermée que jamais, la carte chinoise reste la plus crédible, surtout pour l'Afrique qui a renoué malgré elle avec le FMI pour faire face à la terrible crise provoquée par la chute des cours des matières premières.

Pour l'ex-ministre française des Finances, il est difficile d'éluder aujourd'hui le poids économique réel de l'Empire du milieu qui a enregistré une croissance économique vigoureuse continue durant plusieurs décennies. Par ailleurs, la progression rapide de l'influence chinoise dans le monde ainsi que d'autres pays émergents laissent entrevoir désormais une telle perspective. Certes, il faudrait passer par des réformes fondamentales du système de quotas de l'organisation. Pourtant, c'est la voie obligée si l'on veut augmenter le niveau de représentativité des grands marchés émergents. Un réexamen devrait avoir lieu d'ici un an après la dernière révision intervenue en 2010, a-t-on appris. Actuellement, ces puissances émergentes exercent une influence considérable sur l'économie mondiale. Il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une telle perspective ne pourra aboutir qu'avec le faveur des Etats-Unis d'Amérique qui peut recourir à tout moment à son droit de veto pour barrer la route à ce projet. Mais le débat est loin de s'arrêter.

Laurent Essolomwa

PT-NTIC

Émery Okundji promet de traquer les spoliateurs des sites de l'ex-OCPT

Pour le ministre, ces expropriateurs de cette entreprise publique devront répondre de leurs actes devant la justice congolaise.

Le Ministre des Poste, Téléphones et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), Émery Okundji, s'est dit ahuri de constater la spoliation de quelques bureaux de la poste. C'était lors d'une tournée effectuée le 25 juillet à travers les treize sites de la Société congolaise de téléphone et de poste (SCTP), ex-OCPT, dans la capitale congolaise.

Selon le constat fait par le ministre des PT-NTIC, en dehors de la vétusté des bâtiments qui nécessiteraient une réhabilitation, la plupart de ces sites sont envahis par des logements sociaux alors que d'autres font office de kermesses, surtout en cette période de vacances et d'autres encore se sont transformés en marché. « *J'étais sur le terrain pour m'imprégner des réalités. La plupart des bâtiments nécessitent une réhabilitation mais sont victimes de spoliation* », a déploré Émery Okundji.

Érection des magasins dans un site de la poste

Citant ce qu'il avait qualifié d'exemple de la honte, le ministre Okundji Émery a déploré l'érection des magasins sur le site de la poste sur l'avenue Itaga, dans la commune de Kinshasa. À l'en croire, cette spoliation et ces constructions sont l'œuvre d'un quidam sans qualité ni titre.

Sur place, sur le site Kin 3 de la poste, a-t-il noté, il ne reste plus rien de la poste. Le bâtiment de la poste a été démoli et a donné place à une galerie des magasins d'habillement et quincaillerie. « *Nous allons utiliser toutes les voies de droit pour récupérer le patrimoine de la poste* », a-t-il promis.

Le même constat a été établi sur le site Kin 6, dans l'enceinte de la maison communale de Kalamu, qui abrite le marché Jakarta, et le centre postal de Matete dont la concession est serpentée par le marché ainsi que dans l'espace Pont Cabu exploité par les maraîchères. « *Le constat que nous faisons ouvre deux voies, la première c'est la voie de l'espoir et la deuxième celle de la bataille* », a souligné le ministre. L'espoir, a-t-il dit, parce que la poste possède un patrimoine immobilier important, qui peut



Radio Okapi/Ph. Jean Bompengo

Le ministre Emery Okundji

être rentabilisé pour générer des recettes, alors que la plupart des bâtiments faisant partie du patrimoine de la poste sont non seulement spoliés mais nécessitent la réhabilitation.

Toutes les voies de

droit seront utilisées

Faisant la sommation aux spoliateurs, le ministre Émery Okundji a demandé aux occupants de tous ces sites de prendre leurs dispositions et de libérer les bâtiments et espaces de la poste.

Il a également menacé d'utiliser

toutes les voies de droit pour que la SCPT et l'État congolais rentrent dans leurs droits. « *Tous ces espaces spoliés seront récupérés, réhabilités par les mêmes spoliateurs avant d'être repris par le comité de gestion SCTP* », a-t-il promis.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

Le site arts.cd affiche de grandes ambitions

Inauguré le 17 juillet, le nouveau portail d'informations culturelles composé de neuf rubriques se promet de devenir le premier magazine le plus consulté en ligne dans le pays.

Initié par un chevalier de la plume féru de culture, le

journaliste Onassis Mutombo, arts.cd se destine à un bel avenir. Jonathan Bilari l'a soutenu mordicus d'entrée de jeu à la conférence de presse tenue à l'occasion de son inauguration au Palm Beach. Chargé de communication et du marketing de la nouvelle vitrine proposée sur

le Net, l'animateur culturel en a affiché les grandes ambitions en ses termes : « *Nous sommes déterminés à faire de ce site le premier magazine le plus consulté en ligne en RDC* ». Et pour ce faire, tout sera mis en œuvre

quitte à aller « *à la rencontre des artistes de toutes catégories confondues même au plus profond de Kinshasa* ».

Tenu pour « *un progrès considérable dans la sphère des médias de notre pays* » par son initiateur, arts.cd, a-t-il renchérit, « *est également une preuve que la jeunesse de la ville de Kinshasa travaille et bosse dur pour gagner le pari de la diffusion de l'information, la bonne* ». Fort de cette conviction, Onassis Mutombo en a évoqué l'utilité et les objectifs en plaçant en tête de peloton la promotion de la diversité culturelle en RDC et l'ouverture des contenus culturels numériques à tous. Abondant dans le même sens, le rédacteur en chef d'arts.cd, Valentin Kabandanyi, a soutenu en sus que le nouveau magazine en ligne entend « *répondre aux dix principes européens pour la qualité des sites Internet culturels, notamment en veillant à l'identité, la pertinence, l'accessibilité, la maintenance, l'adaptabilité aux utilisateurs et l'interaction avec les utilisateurs* ».

On sait aussi que les contenus de qualité qu'arts.cd se propose de mettre régulièrement à la disposition des in-

ternates et férus de culture sont répartis en neuf rubriques. Ils sont catégorisés, a précisé Valentin Kabandanyi, selon les sujets qu'ils traitent. L'on y trouve donc, a-t-il dit, les sections « *religion, littérature, libre opinion, musique et danse, appel à la candidature, humour et slam, bon coin de Kin, arts plastiques et agenda culturel* ».

Au moment de cet entretien avec la presse, Onassis Mutombo a également parlé de la genèse d'arts.cd. L'histoire qui a abouti à l'élaboration du site, a-t-il souligné, remonte à sept bonnes années. C'est avec la création du blog culturel arts243.skyrock.com en 2010 que tout a commencé, a-t-on appris. Par ailleurs, a reconnu Onassis, les encouragements soutenus de plusieurs de ses homologues et amis, notamment Cinardo Kivuila d'Events.cd appuyés par les opportunités offertes aux professionnels des médias par l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, y ont largement contribué.

Nioni Masela



Un aperçu des orateurs face à la presse

INTERVIEW. BADIBANGA NDEKA

« Les chansons d'Article XV sont basées sur des expériences personnelles »

Le rappeur belgo-congolais, plus connu par son nom de scène « Badi », a sorti, en juin dernier, son premier album intitulé « Article XV », du nom de l'expression congolaise sur la débrouillardise. À travers ce projet, l'artiste a souhaité donner sa définition de cet Article XV sur la base de son histoire personnelle.

Le Courrier de Kinshasa : Pourriez-vous nous parler de la genèse de l'album ?

BN : J'avais réalisé un premier projet intitulé « Matongé ». Je pensais déjà à l'album « Article XV » où je souhaitais explorer en profondeur cette expression « Article XV » relative à la débrouille. C'était l'occasion de revenir sur la genèse de ma vie personnelle, sur la vie des Afro-européens, des Africains qui vivent en Europe et aussi faire un parallèle avec la vie que mènent certains Africains caractérisés par la débrouillardise.

LCK : Quel message souhaitiez-vous faire passer à travers votre histoire personnelle ?

BN : Je souhaitais revenir sur l'histoire de mes parents. À ce sujet, j'ai réalisé également un court-métrage sur cette histoire et qui sera bientôt sur les écrans. Quand j'étais enfant, nous avons été sans papiers. Une situation qui a duré une bonne quinzaine d'années. Cela a notamment eu pour conséquence pour mes pa-

rents de ne pas pouvoir avoir un travail fixe. Malgré cela, mes parents se sont toujours battus pour que l'on aille à l'école, que l'on ne manque de rien et que l'on devienne des hommes responsables. En dehors de cela, je souhaitais également donner mon point de vue sur la vie que j'ai menée quand j'étais plus jeune.

LCK : Combien de titres compte l'album et quelle histoire racontent ces différentes chansons ?

BN : L'album compte douze titres. Dans le premier titre « Matongé », je fais le parallèle entre une personne qui part de Kinshasa vers Bruxelles et qui compare un peu sa vie dans les deux pays. Dans la chanson « Allô maman », je reviens sur la relation que j'ai eue avec mon père, aux problèmes père-fils. Dans cette chanson, le refrain est fait par ma fille. C'est un titre un peu intergénérationnel. Le morceau « J'ai des doutes » revient sur mes propres doutes. D'autres titres contenus dans l'album sont notamment « La plus belle pour aller danser » (réalisée avec l'Action des femmes pour le développement-AFEDE) ; « Fils de » ; « Wapi yo » ; « ça me parle » sur les relations amoureuses ou encore « Ndeka dance ». Ce sont des chansons basées sur des expériences personnelles.

LCK : Vous avez « samplé

» ou utilisé des mélodies d'anciennes musiques congolaises dans votre album. Quel lien gardez-vous avec cette musique, vous qui pratiquez plutôt le hip-hop ?

BN : Le hip-hop est une musique qui est basée sur des samples. Les rappeurs américains ont beaucoup samplé la soul music. Pour moi, la soul africaine, c'est un peu la rumba congolaise, une musique qu'écoutaient mes parents. Donc, je voulais faire sentir l'univers de cette musique qui est fort importante pour moi.

LCK : Quelques titres que vous avez « samplés » ?

BN : « Layle » de Franco, « Wapi yo » de Lokua Kanza, etc. On a beaucoup utilisé des morceaux de OK Jazz. Mon oncle, Papa Rondo, était saxophoniste au sein de ce groupe. C'est lui qui m'a un peu introduit dans cet univers musical.

LCK : quelle est actuellement la vie de l'album ?

BN : l'album est dans la phase de promotion. J'étais à Dakar il y a deux semaines et je serai à Pointe-Noire d'ici la mi-août pour une promotion sur place. Pour le moment, l'album n'est en vente que sur les plates-formes digitales. Les CD seront en vente à partir de septembre, en même temps que le début des concerts. Le premier concert aura lieu à Paris au centre Wallonie Bruxelles. D'autres concerts



sont prévus à partir d'octobre à Bruxelles et ailleurs.

LCK : Quels sont vos thèmes de prédilection dans les chansons ?

BN : J'aime bien les thèmes relatifs aux faits de société. J'ai enregistré le titre « Nalingi yo » sur les couples mixtes. Et je suis dans cette situation. Dans « Allô maman », j'évoque également le sujet sur les personnes victimes d'une addiction à l'alcool. Je m'inspire des thèmes du quotidien qui me touchent directement.

LCK : Quelles relations entretenez-vous avec les autres artistes congolais, spécialement ceux qui pratiquent le hip-hop ?

BN : J'entretiens de très bonnes relations avec Yousoupha avec qui je travaille souvent. Au Congo, j'ai également collaboré avec beaucoup de rappeurs. Il y a aujourd'hui une très belle scène congolaise à Paris et à Bruxelles qui est en train de réaliser de très belles choses.

LCK : Comment qualifiez-vous votre style musical ?

BN : Je me définis souvent comme étant « Belgicain ». Je pratique donc une musique « Belgicaine » faite de mes influences d'ici et de mes origines africaines. C'est un mix des deux.

LCK : Vous avez été récemment primé dans le cadre des prix littéraires de la Fédération Wallonie Bruxelles. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste ce prix ?

BN : J'ai reçu le prix littéraire de la communauté française dans le cadre de la sélection des prix « Paroles urbaines ». C'est un prix littéraire sur le rap. J'étais en compétition avec trois autres groupes et j'ai eu la chance de gagner. C'est important d'être également reconnu par la communauté française parce qu'on s'adresse à différentes catégories de personnes et c'est bien de bénéficier d'une reconnaissance.

LCK : Quels sont vos projets pour cet album et pour le futur ?

BN : Le premier projet est de défendre « Article XV » sur scène. C'est un lieu d'expression qui est très important pour moi. Je vais bientôt sortir un titre hors « Article XV » et qui est intitulé « Kitendi ». J'ai collaboré sur ce morceau avec le DJ centrafricain Boddhi Sattva. D'autres collaborations sont en train de se mettre en place. Mais le projet immédiat est l'organisation des concerts pour la promotion de l'album. Plus d'informations sur <http://www.jesusbadi.com/>

Patrick Ndungidi



CHAN 2018

La RDC s'impose en amical face au Burkina Faso

Un but à zéro, une réalisation du milieu défensif Miché Mika du Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi, tel est le score en faveur des Léopards locaux face aux Étalons du Burkina Faso qui s'affrontaient le 25 juillet à Rabat au Maroc, en amical de préparation des éliminatoires du cinquième Championnat d'Afrique des nations 2018 (Chan). La RDC prépare son match contre le Congo Brazzaville.

Les Léopards locaux de la RDC ont dominé mardi au Centre technique de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) à Rabat au Maroc les Étalons du Burkina Faso par un but à zéro, en match amical de préparation des éliminatoires de la 5e édition du Chan prévu au Kenya pour 2018. L'unique but de la partie a été inscrit à la 40e minute par le milieu défensif Miché Mika du Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi. La sélection locale RD-congolaise rencontrera le week-end du 11, 12 et 13 août à Brazzaville ou Pointe-Noire les Diables rouges du Congo Brazzaville. Pour ce faire, la sélection locale de la RDC est en stage de deux semaines au Royaume chérifien. À propos du match contre le Burkina Faso, le nouveau sélec-

tionneur les Léopards locaux, Mwinyi Zahera, désigné en remplacement de Florent Ibenge, a titularisé un onze de départ inédit avec Kalambay Katembwe de Sanga Balende dans les perches, et devant les défenseurs Mukoko Amale du Daring Club Motema Pembe à gauche, son coéquipier en club Kayembe Ndotoni et Yannick Bangala de l'AS V.Club dans l'axe, et Glody Ngonda Muzinga de l'AS V.Club à gauche.

Au milieu de terrain, il y a eu Gikanji Doxa du Daring Club Motema Pembe, Miché Mika du Tout-puissant Mazembe, et Jean Marc Makusu du Daring Club Motema Pembe comme milieu offensif, alors que le trio d'attaque s'est composé de Kazadi Francis du Daring Club Motema Pembe, Ben Malango du Tout-puissant Mazembe et son coéquipier en club Meschak Elia.

Réaction du sélectionneur Zahera...

Ce groupe a donc bien négocié ce premier match de préparation, avant le deuxième match le 31 juillet contre les Lions d'Atlas du Maroc. Selon le sélectionneur Mwinyi Zahera, les joueurs ont été regardants à propos des consignes donnés.



Léopards locaux à leur arrivée au Maroc

« Nous sommes partis dans l'inconnu, sans entraînement, sans aucune base. Mais, je l'ai dit dans mon discours d'avant match, ce sont des joueurs habitués à des grands matchs et, lorsqu'on est convoqué en sélection, on doit être capable d'assimiler ou de comprendre rapidement un schéma tactique donné. À cet effet, ils ont réussi, car nous avons laissé le ballon à l'adversaire pour le récupérer et aller de l'avant », a-t-il fait savoir après ce succès. Mwinyi Zahera a également relevé les difficultés liées à la préparation qui a débuté en retard. « Physiquement, nous devons

remettre le groupe à niveau à 50 ou 60 % avant le match du 31 juillet contre le Maroc en amical. Certains joueurs, comme ceux de Mazembe et de V.Club, ont arrêté la compétition depuis une semaine, mais pour les autres, c'est quinze jours à trois semaines. Après, ça va être un travail en profondeur qui va être fait pour le match contre les Diables rouges », a-t-il dit.

Les 22 Diables rouges

Alors que les Léopards aiguisent leurs armes en terre marocaine, les Diables rouges du Congo Brazzaville ne sont pas en reste.

Le sélectionneur adjoint de cette sélection locale, Barthélémy Ngatsono, a récemment rendu publique la liste de vingt-deux joueurs retenus pour le match contre les Léopards de la RDC. Il s'agit des gardiens de but Mouko Barel (CS La Mancha), N'Dzila Pavelh (Étoile du Congo) et Mougala Ikounga (Tongo FC). Les défenseurs convoqués sont Bissiki Dimitri (AC Léopards), Moubhio Boris (AC Léopards), Bakoua Caroff (AC Léopards), Rozan Varel (AC Léopards), Itoua Béranger (Cara) et Ondongo Faria (AS Otohô).

Les milieux de terrain appelés par le staff technique du Congo Brazzaville sont Lakolo Hermann (AC Léopards), Gandzé Césaire (AC Léopards), Tchilimbou Harris (AC Léopards), Ankira Dua Stanislas (AC Léopards), Milandou Emmanuel (CS La Mancha), Mavouanda Hervé (Ajax de Ouenzé) et Lousoukou Ngouala Amour Junior (Cara). Enfin, les attaquants qui figurent parmi les vingt-deux retenus sont Ngombe Maudesly Jaures (AS Otohô), Obassi Bercyl (AS Otohô), Nababa Hugues (Diables-Noirs), Botamba Mateus (Tongo FC), Ewolo Lévy (Inter Club) et Makiessé Junior (AC Léopards).

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



8^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La RDC U20 bat la France et affrontera le Maroc en demi-finale

Les Léopards U20 football de la RDC ont fait sensation, le 26 juillet, à Abidjan aux huitièmes jeux de la Francophonie, en éliminant du tournoi de football l'équipe de France U19 par la marque de deux buts à un. C'était au terme d'un match couperet comptant pour la troisième journée du groupe D.

Les joueurs du sélectionneur Éric Tshibusu Ike se sont appliqués au cours de cette rencontre, ouvrant la marque à la 53e minute par Arsène Zola Kiaku, jeune défenseur du Tout-puissant Mazembe. Les Bleuets français conduits par le sélectionneur Bernard Diomède (champion du monde 1998 avec la France) ont égalisé à la 85e minute par Timothée Nkada du Stade Rennais. Mais le but de la qualification RD-congolaise est arrivé à la 87e minute par l'entremise de Nathan Nsumbuka de l'OC Idimu.

La RDC qui avait fait un faux pas lors de la première rencontre, battu par le Canada Québec par zéro but à un, s'est ressaisie en



Les Léopards U20 de la RDC

dominant le Haïti par un but à zéro, une réalisation de Dido Tshisuka de l'US Tshinkunku. Le match contre la France a donc été une finale lorsque l'on sait que la France avait fait un match à égalité contre Haïti (1-1), avant d'écraser le Canada-Québec par trois buts à zéro. Mais en dernière journée, le Canada-Québec a dominé Haïti par deux buts à un. La victoire des Léopards U20 sur les Bleuets a donc été déterminante pour la qualification. « Nous

sommes très contents de ce résultat, même si on rappelle que nous étions venus ici dans le but de faire évoluer les jeunes, de les former pour que nous puissions avoir des joueurs qui sont prêts pour l'équipe A, c'est le but des catégories des jeunes, je le répète tout le temps ; mais là, c'est du bonus, les enfants ont très bien dominé le match tactiquement et techniquement, sans oublier que nous sommes dans un système de 3-5-2 qu'on a mis en place et

qui tient, je félicite les jeunes, parce que ce n'est pas évident ; et ils le maîtrisent à merveille », a déclaré le sélectionneur Éric Tshibusu en exclusivité au Courrier de Kinshasa/Les Dépêches de Brazzaville. Et de poursuivre : « On aurait pu même marquer beaucoup plus. On a raté beaucoup d'occasions franches, ça c'est vraiment le seul défaut qu'on a dans cette équipe, on se procure beaucoup d'occasions mais on ne marque pas. C'est un peu le même scénario qu'on a eu à tous les matchs, depuis même le match amical contre le Maroc, on ne gagne qu'avec des scores étriqués, ou même qu'on a perdu 1-0 alors qu'on voit le goal à plusieurs reprises. J'espère que cela va être encore mieux pour la suite du tournoi pour qu'on puisse corriger ça ».

Pour sa part, le jeune international Chadrac Muzungu Lokombe a exprimé sa joie en ces termes : « Je suis doublement heureux, nous avons battu la France et ensuite nous sommes qualifiés pour les demi-finales. Battre

la France pour se qualifier, ce n'était pas chose facile mais nous l'avons fait avec l'aide de Dieu. C'est pourquoi nous sommes très ravis ». Alors que toutes les autres équipes ont délégué leurs sélections de moins de 20 ans, la France a emmené sa sélection U19 dans le but d'« endurcir les jeunes », même si Bernard Diomède misait sur la victoire de ses jeunes poulains dans l'optique de leur inculquer la culture de la gagne.

En demi-finale ce 28 juillet, la RDC fera face au Maroc U20, qui l'avait battu en amical (1-0) à Rabat, avant l'ouverture des Jeux de la Francophonie à Abidjan. Les jeunes Marocains ont passé du savon sur les Mauriciens (8-0) pour accéder en demi-finale. Chadrac Muzungu se dit prêt pour cette rencontre. « Nous n'avons peur d'aucune équipe. Nous jouerons contre tous nos adversaires », a indiqué le jeune joueur de l'AS V.Club. L'autre demi-finale opposera la Côte d'Ivoire au Mali.

Martin Enyimo

BONNE GOUVERNANCE

Les bons élèves du continent africain

Le Rwanda, le Sénégal et le Kenya viennent en tête du Classement annuel de la Banque mondiale (BM) pour l'Afrique subsaharienne.

La BM vient de publier le rapport 2016 sur la qualité de la gouvernance en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'une évaluation annuelle des politiques et institutions publiques en Afrique, et le document est mieux connu à travers ses sigles : « CPIA ». L'auteur du document n'est autre que la BM, une institution plutôt bien implantée dans la région. La lecture du document conduit à bien des révélations. Dans l'ensemble, la qualité de la gouvernance est en recul dans une quinzaine de pays africains. En effet, plusieurs domaines ont affiché un certain recul : la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques d'insertion sociale et d'équité. Pour l'institution de Bretton Woods, certains facteurs ont pesé lourdement dans cette contre-performance africaine. Elle a cité, principalement, la conjoncture économique désastreuse. Une référence, bien entendu, à la chute des cours des matières premières qui a joué un rôle non négligeable. Actuellement, les pays miniers et pétroliers peinent à mettre en œuvre des politiques monétaires et de change. Ils se sont davantage endettés pour arriver à équilibrer leurs budgets nationaux respectifs. La BM précise que tous les pays exportateurs des matières premières, pour la plupart éligibles aux programmes de l'Association internationale de développement, une structure travaillant particulièrement avec les pays en développement, sont en récession. Selon elle, le nombre de pays dont la cotation s'est détériorée a quasiment doublé en 2016.

Par ailleurs, des bonnes nouvelles ne manquent pas.

Dans son top dix, la BM cite les pays qui ont réussi à se démarquer sur le plan de la bonne gouvernance. Le premier sur la liste est le Rwanda présenté d'ailleurs comme un modèle dans bien des rapports économiques internationaux. Ensuite, il y a le Sénégal, le Kenya, la Côte d'Ivoire, les Comores, le Cameroun, la Guinée, le Madagascar, la Mauritanie et le Soudan. Pour la BM, la bonne gouvernance reste un facteur essentiel de l'action pour le développement et constitue de ce fait un enjeu majeur pour le continent africain. Pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée, elle juge indispensable que la région se dote d'institutions capables de résoudre les problèmes du passé et de réagir à l'évolution des besoins des citoyens. « Il faut pour cela renforcer les systèmes gouvernementaux essentiels afin d'acheminer les ressources vers les 40 % les plus pauvres de la population mais aussi faire émerger un secteur public soucieux de la transparence et ouvert à la participation citoyenne », conclut-elle.

Laurent Essolomwa

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent

FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

ONU

Antonio Guterres : « La Centrafrique risque un nouveau conflit »

Un regain de violences en République centrafricaine, marqué notamment par la mort de neuf Casques bleus cette année, risque d'effacer des années d'efforts pour restaurer une fragile stabilité, a prévenu le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Antonio Guterres a condamné la mort de deux Casques bleus marocains à Bangassou, dans le sud-



Antonio Guterres (DR)

est de la Centrafrique, deux jours après le décès d'un autre soldat de la paix également marocain. L'ONU a attribué cette nouvelle attaque aux anti-Balaka, des militaires majoritairement chrétiens. La situation sécuritaire dans le sud-est de la RCA, des tensions inter-ethniques exacerbées et des efforts de détracteurs pour essayer de faire dérailler le processus de stabilisation du pays, inquiètent le secrétaire général

de l'ONU. « Si on la laisse perdurer, la situation actuelle risque de saper les résultats durement acquis pour parvenir à une paix durable », a-t-il indiqué dans un communiqué, appelant toutes les parties à « cesser la violence » et à « prendre des actions pour éviter une plus grande détérioration de la fragile situation en matière de sécurité ».

La République centrafricaine, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, peine à mettre derrière elle les affrontements sanglants ayant suivi le renversement en 2013 du président François Bozizé par les rebelles à majorité musulmane de la Séléka, suscitant une contre-offensive de milices chrétiennes, les anti-Balaka. Plus d'un million de personnes ont été déplacées dans le pays et la survie de plus de 2,3 millions d'habitants - la moitié de la population - dépend de l'aide humanitaire, selon l'ONU, qui a déployé 12.350 soldats et policiers pour protéger les civils et soutenir le gouvernement actuel.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

La CEEAC et le CILSS entendent développer leur coopération dans divers domaines

Au cours d'un entretien mercredi, le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi et le secrétaire exécutif du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), le docteur Djimé Adoum, ont évoqué la possibilité d'élargir leur coopération dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, les changements climatiques, la dégradation des terres et bien d'autres.

« Nous sommes entièrement disposés à coopérer avec le CILSS dans tous les domaines, comme l'avaient souhaité nos chefs d'Etat et de gouvernement », a déclaré le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi.

Pour le docteur Adoum, chef de la délégation du CILSS, cette visite s'inscrit dans le cadre des échanges d'expériences en vue de défricher toutes les pistes de coopération entre les deux institutions. Il s'est félicité des acquis de la CEEAC en matière de coopération et entend faire bon usage de l'expérience de celle-ci.

Les experts des deux institutions travaillent à l'élaboration d'une feuille de route devant définir les

sphères de coopération et le chronogramme de travail.

Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973, à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe aujourd'hui 13 Etats dont 8 côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 pays enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger Tchad) et un Etat insulaire, le Cap Vert.

Par ailleurs, le CILSS mène des activités, concourant à la réalisation de son mandat à travers cinq pôles de services, à savoir : l'appui à la définition et la mise en œuvre des politiques sectorielles ; l'information ; les formations de base et continues ; la recherche et la capitalisation ; les projets pilotes multi-pays.

Créée en octobre 1983, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) compte actuellement 11 États membres à savoir : l'Angola ; le Burundi ; le Cameroun ; la Centrafrique ; le Congo ; le Gabon ; la Guinée Equatoriale ; la RD Congo ; le Rwanda ; Sao Tome & Principe et le Tchad.

Les missions de la CEEAC sont définies au chapitre II article 4

du Traité qui stipule : « Le but de la Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ».

Et c'est justement, conformément aux missions qui lui sont assignées que la CEEAC entend élargir son assiette de coopération avec les institutions régionales sœurs, au nombre desquelles, le CILSS.

Yvette Reine Nzaba

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Lettre de missions pour l'optimisation des capacités institutionnelles du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville

A l'attention de Monsieur le directeur général par intérim du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville

Le ministère de la Santé et de la Population a organisé des missions d'audit institutionnel, organisationnel et financier du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHUB). En dépit, de l'existence d'un personnel hautement qualifié et d'une mobilisation conséquente des ressources, de nombreux dysfonctionnements ont été documentés des faits probants. Afin d'optimiser les capacités institutionnelles du CHUB, vous avez été nommé directeur général par intérim du CHUB en date du 11 juillet 2017. Veuillez trouver ci-après l'étendue des missions pour lesquelles vous êtes tenu de rendre compte à la tutelle et qui s'organisent autour de trois volets :

Volet n°1 : Climat social et satisfaction des usagers

1. Apaiser le climat social en établissant un dialogue franc et constructif avec les partenaires sociaux et les représentants des différentes catégories professionnelles du CHUB, axé sur la résolution de leurs principales revendications ;
2. Elaborer et exécuter un plan de communication destiné à améliorer l'image publique du CHUB.

Volet n°2 : Soins et services de santé

1. Améliorer l'offre de soins par la rationalisation de la dépense hospitalière médicale en faveur de la production des soins et services, notamment en pharmacie, aux laboratoires, en imagerie et dans les blocs médicotechniques.
2. Elaborer les termes de références de l'étude sur les bâtiments et équipements du CHUB, en liaison avec la direction générale en charge des infrastructures au ministère de la Santé et de la Population ;
3. S'assurer de la mise en place et de l'application effective des procédures et protocoles de soins et services.

Volet n°3 : Gouvernance

1. Préparer les documents utiles à la tenue avant la fin de l'année 2017 du conseil d'établissement et comité de direction du CHUB ;
2. Elaborer et exécuter de manière inclusive le plan de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit institutionnel, organisationnel et financier en liaison avec le cabinet du ministère de la Santé et de la Population, l'inspection générale de la santé et la direction générale en charge des formations sanitaires ;
3. Conduire le processus d'élaboration du projet d'établissement hospitalier (PEH) du CHUB et d'élaborer conjointement avec la direction générale en charge des formations sanitaires et le cabinet du ministre, une feuille de route pour la validation du PEH ;
4. Conduire le projet de renforcement des capacités en gestion hospitalière des cadres et coordonnateurs de soins du CHUB, en liaison avec la direction générale en charge des ressources humaines et financières ;
5. Conduire en liaison avec le cabinet du ministre, l'Agence française de développement et le ministère en charge des grands travaux, le projet d'aménagement en eau et d'assainissement, y compris l'évacuation des eaux usées ;
6. Faire aboutir les négociations avec l'Unité de santé internationale et mettre en place la contractualisation pour la gestion du CHUB ;
7. Conduire la révision/actualisation du cadre juridique ;
8. Améliorer la coordination médico-administrative du CHUB par l'inspection et la responsabilisation des soignants dans la rationalisation de la gestion administrative, technique, financière et comptable du CHUB ;
9. Initier l'implantation des méthodes et outils de la gouvernance hospitalière et clinique y compris l'informatisation de la gestion hospitalière ;
10. S'assurer de l'application des procédures comptables et financières du CHUB, en conformité avec le règlement de la comptabilité publique.

Pour acquis,
Jacqueline Lydia MIKOLO

SITUATION HUMANITAIRE DANS LE POOL

Une mission sécurisée attendue dans des zones non accessibles

Réunis le 27 juillet à Brazzaville, le gouvernement et ses partenaires ont décidé d'organiser une mission d'évaluation dans les zones encore non-accessibles dans un proche avenir. Mais il faut garantir la sécurité aux équipes.

Cette mission humanitaire, recommandée lors de la réunion du 23 juin, a été retardée, d'après la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, qui a présidé cette rencontre, en raison de la tenue des élections législatives et locales. « Il faut que nous préparions cette mission à tête reposée. Les termes de référence sont déjà prêts, il reste seulement à mettre en place les équipes qui vont partir en étant sécurisées. La mission consiste à aller dans les zones qui, jusqu'à présent, n'ont pas été accessibles. Nos équipes se retrouveront dans les prochains jours pour rendre effectif le déploiement de cette mission », a indiqué la ministre.

Se félicitant des efforts fournis par le gouvernement, en dépit d'une situation économique quelque peu difficile, le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, espère que des dates seront arrêtées rapidement par les deux parties. « En tout cas nous disposons déjà des termes de références, nous connaissons les personnels qui vont participer à cette mission, il faut juste s'accorder sur les dates, avec l'appui logistique et sécuritaire du gouvernement.



Les membres du gouvernement et le coordonnateur du système des Nations unies (Adiac)

Il y a des zones auxquelles nous n'avons pas pu accéder, donc il faut que la paix soit totale pour nous permettre de visiter ces endroits », souhaite-t-il, demandant au gouvernement de poursuivre ses efforts.

L'appel des fonds a déjà des répondants

Le gouvernement congolais, le système des Nations unies au Congo et seize partenaires humanitaires ont lancé le 17 juillet dernier un appel de fonds à travers un plan de réponse humanitaire évalué à près de 24 millions

de dollars, qui cible 138 000 personnes. L'objectif est d'apporter une assistance d'urgence, en vue de renforcer la protection et la résilience de ces hommes,

situation d'urgence. En effet, le Pool est l'un des départements qui avait été le plus durement touché durant la guerre civile. Autrement l'un des greniers du

dont l'ardoise sera plus élevée afin de secourir nos concitoyens en détresse », a-t-elle conclu.

Du côté des agences du système des Nations unies, l'on s'active pour ouvrir une fenêtre d'urgence avec des formulations des projets à hauteur de 4,5 millions de dollars. « Donc il y a beaucoup de partenaires qui font des missions de suivi pour bien chiffrer l'accompagnement. J'ai bon espoir mais ce qu'on a cherché à retirer ici c'est qu'il s'agit d'une urgence, si nous pouvons recevoir les financements un peu plus rapidement, cela va nous réjouir énormément », a indiqué Anthony Ohemeng-Boamah.

Rappelons que les résultats du rapport de la mission d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées et des populations hôtes dans les départements du Pool et de la Bouenza sont alarmants. L'on retiendra que plus de la moitié des familles sont en situation d'insécurité alimentaire. Le taux global de malnutrition aiguë parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3% et atteint même 20,4% dans le département de la Bouenza, dépassant ainsi le seuil d'urgence de 15% établi par l'OMS.

La réunion du 27 juillet a rassemblé quatre membres du gouvernement, les représentants des agences du système des Nations unies ainsi que plusieurs diplomates accrédités au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

ces femmes et ces enfants en détresse. Selon les deux parties, certains partenaires sont à pied d'œuvre sur le terrain afin d'évaluer les besoins qu'ils pourront financer. C'est le cas de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) qui a effectué une deuxième mission pour bien chiffrer la demande qu'elle doit soumettre à Washington. « Dans ce plan, les partenaires ne proposent pas seulement d'apporter une assistance d'urgence, mais ils envisagent aussi de renforcer la protection et le respect des populations en

Congo, il n'a, jusqu'à présent, pas pu véritablement retrouver une situation stable propice au développement économique et social », a plaidé Antoinette Dinga Dzondo.

Elle a, par ailleurs, invité les partenaires à agir maintenant pour, dit-elle, briser la courbe croissante des besoins et éviter une crise de plus grande ampleur telle que celles auxquelles sont confrontées les pays voisins. « Un engagement significatif des bailleurs de fonds aujourd'hui nous évitera de devoir présenter, dans quelques mois, un autre plan

SANTÉ PUBLIQUE

De nouveaux équipements pour renforcer la couverture vaccinale

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a reçu de la part de l'Organisation mondiale de santé (OMS) du matériel médical répondant aux besoins de 30 centres de santé intégrés, de l'intérieur du pays, à faible couverture vaccinale.

Pour maintenir les acquis et améliorer la couverture vaccinale, le ministère de la Santé a élaboré un projet de renforcement du système de santé avec l'appui de l'OMS et de l'Unicef. Ce projet, financé par Gavi, concerne essentiellement les districts sanitaires, dont la couverture vaccinale est inférieure à 70% pour les antigènes de référence localisés dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, des Plateaux et de la Likouala. « Ce projet prévoit, entre autres, le renforcement des capacités opérationnelles du Programme élargi de vaccination, la réhabilitation et l'équipement des centres de santé intégrés, le recrutement et le renforcement des capacités du personnel », a expliqué Fatoumata Binta Diallo, représentante de l'OMS au Congo, qui a officiellement remis l'équipement médical à la ministre de la Santé et de la population, le 26 juillet à Brazzaville. Dans le cadre dudit projet, il est prévu d'équiper 40 centres de santé intégrés. Le matériel réceptionné concerne 30 centres. Pour les dix autres, les équipements sont en cours d'acheminement, selon Fatoumata Binta Diallo. Jacqueline Lydia Mikolo a, pour sa part, souligné que la santé demeure une priorité. « Au-delà des circonstances financières conjoncturelles, le gouvernement entend poursuivre les efforts pour continuer à réhabiliter et équiper d'autres formations sanitaires », a-t-elle déclaré. La ministre de la Santé a aussi rappelé que la coopération entre le Congo et Gavi, dans la période de 2003 à 2016, a été marquée par l'introduction de nouveaux vaccins qui ont amélioré la morbi-mortalité infantile liée aux maladies évitables par la vaccination.

La ministre de la Santé a rassuré les représentants de l'OMS et l'Unicef, ainsi que d'autres agences du système des Nations unies au Congo, que le matériel reçu arrivera à sa destination finale et sera utilisé à bon escient.

Rominique Nerplat Makaya

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Les experts remettent en cause la règle de suivre le traitement jusqu'au bout

Dans une tribune publiée jeudi sur la revue médicale BMJ, le Pr Martin Llewelyn, spécialiste des maladies infectieuses, et neuf autres médecins britanniques ou professionnels de santé estiment que suivre un traitement antibiotique jusqu'au bout « favorise la résistance aux médicaments »

Les experts mettent en cause cette règle sacro-sainte, soulignant qu'elle va à l'opposé du but recherché. « On pourrait conseiller aux patients d'arrêter le traitement quand ils se sentent mieux, en contradiction avec l'avis de l'OMS », l'Organisation mondiale de la santé, écrivent-ils.

Les antibiotiques sont des médicaments destinés à combattre les bactéries, qui sont prescrits pour une durée donnée, mais leur usage excessif augmente la résistance des bactéries qu'ils sont censés combattre, et rend ces médicaments moins efficaces. Les consignes officielles préconisent que le patient poursuive son traitement jusqu'au bout même si son état s'améliore, au risque de développer une résistance.

Les signataires de la tribune jugent que « cette idée n'est soutenue par aucune preuve » et

réaffirment que « prendre des antibiotiques plus longtemps que nécessaire augmente le risque de résistance ». Pour ce faire, ils estiment que les recherches sont nécessaires pour améliorer les consignes de prescription. « Nous demandons aux politiques et aux docteurs d'arrêter de promouvoir le message selon lequel il faut aller au bout du traitement », insistent les experts pour qui cette idée inexacte est née dans les premiers temps du développement des antibiotiques dans les années 1940, et a perduré puisqu'elle est simple et facile à mettre en œuvre.

Cet argumentaire a été bien accueilli par plusieurs experts indépendants. C'est le cas du professeur Peter Openshaw, président de la Société britannique d'immunologie. « J'ai toujours trouvé illogique de dire qu'arrêter un traitement antibiotique trop tôt favorisait l'émergence

de bactéries résistantes », commente-t-il. L'une des solutions pourrait être d'utiliser les antibiotiques uniquement pour faire baisser l'infection bactérienne à un niveau où elle peut être combattue par le système immunitaire du patient, affirme ce médecin. Il souligne toutefois que des traitements antibiotiques longs sont nécessaires dans des cas spécifiques, notamment lorsque le système immunitaire du patient fonctionne mal ou lorsque la bactérie peut être dormante avant de frapper, comme dans le cas de la tuberculose. Pour Mark Woolhouse, professeur à l'Université d'Edimbourg, « les habitudes de prescription doivent changer ». « Le volume actuel d'antibiotiques utilisés est trop élevé », a-t-il fait remarquer.

Notons que la résistance aux antibiotiques est l'une des préoccupations majeures de l'OMS. C'est pour cela que l'organisation a publié en février dernier une liste de 12 familles de bactéries contre lesquelles elle juge « urgent » de développer de nouveaux traitements.

Nestor N'Gampoula

ECONOMIE

L'Afrique centrale « loin de l'émergence » des Tigres asiatiques, selon le Trésor français

Dans sa dernière lettre d'Afrique centrale, le Trésor français a étudié les éventuels changements structurels dans les économies de la zone Cémac qui pourraient tirer la croissance économique.

Le Trésor français note des changements plutôt légers pour permettre une vraie « émergence ». Pour évaluer les perspectives de croissance de la zone Cémac, le Trésor français a étudié les changements structurels qui pourraient intervenir dans les économies des Etats de la région. Il s'appuie sur une économie basée sur l'agriculture vers une économie orientée vers les services et les secteurs industriels. Dans la zone Cémac, seul le Cameroun se démarque – un peu – des autres pays. La part de l'emploi agricole y a connu une baisse limitée. C'est également le cas de la part de l'emploi industriel. Il est le seul pays de la zone à connaître une baisse durable de la part de l'agriculture dans le PIB, de 24% en 1986-1999 à 20% en 2016. La part des industries extractives a également diminué sur la période. « Cette évolution se fait essentiellement au bénéfice des services, la part de l'industrie hors extraction n'augmentant que d'un point », souligne le rapport.

Un manque d'investissements dans l'industrie

Le Trésor relève de très faibles variations de la part de l'emploi agricole dans les pays de la zone.

L'évolution de la part de l'emploi industriel y est également limitée. A priori pas de changements structurels majeurs dans les économies des Etats membres. Par ailleurs, le rapport souligne des inquiétudes du fait de la diminution de la productivité dans l'industrie et dans les pays de la zone, excepté le Tchad, « reflétant essentiellement le manque d'investissements et le vieillissement des équipements ». Le rapport note également un développement modeste des industries non extractives, et une baisse de la productivité de l'industrie qui « interpelle » - l'augmentation de la productivité observée dans le secteur agricole n'augure cependant pas de transformation dans ce secteur. Ce qui résulte moins d'un processus d'intensification que d'une « baisse du nombre de travailleurs dont une partie était sous-employée », selon le rapport. Pour les auteurs du rapport, les changements structurels symptomatiques de l'émergence d'une économie ne sont donc pas encore visibles dans la zone Cémac. Alors, les pays de la zone « semblent loin d'emprunter la voie de l'émergence qui fut celle des pays asiatiques ».

Noël Ndong

RENTREE LITTERAIRE

Le PEN Centre Congo Brazzaville organise la première édition en octobre prochain

C'est dans le cadre de son programme d'activités que le PEN Centre Congo Brazzaville organisera du 26 au 28 octobre prochain à Brazzaville, la première édition de la Rentrée littéraire du Congo sur le thème : « Découvrir le livre et l'auteur congolais ».



Florent Sogni Zaou président du PEN Centre Congo Brazzaville

Cette activité aura lieu chaque année au cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre. Elle consistera en la présentation des livres parus au cours du dernier trimestre de l'année précédant celle de la tenue de l'activité.

La Rentrée littéraire du Congo (Relico) a pour objectifs de mettre en lumière le livre, l'édition, l'écrivain et le talent littéraire. Pour cela, elle gère une maison d'édition dénommée Ngouvou Académie Sonika avec des prix défiant

toute concurrence.

La scène littéraire accueillera des auteurs congolais et africains qui y viendront partager aux lecteurs leurs inspirations, leurs émotions et leur rapport à la création littéraire. La Rentrée littéraire du Congo sera une occasion privilégiée pour les écrivains et les éditeurs de rencontrer les lecteurs tant dans les milieux publics, scolaires qu'universitaires.

Au menu de cette activité figurent aussi des tables rondes, des expositions et des dédicaces-ventes. Les écrivains y prendront librement la parole pour parler de leur livre, le vanter devant le public pour mieux le vendre. Un suivi de ces écrivains sera organisé jusqu'à la tenue de l'édition suivante.

Chaque table ronde sera animée par un modérateur et suivie d'une cérémonie de dédicace. À la fin de la présentation de l'œuvre par l'auteur, un échange aura lieu avec le public. Huit écrivains de Brazzaville et Pointe-Noire ont déjà annoncé leur participation à

cette grande activité. La liste est toujours ouverte.

Le PEN Centre Congo Brazzaville est dirigé par un bureau de sept membres sous la direction du journaliste-écrivain Florent Sogni Zaou ; suivi de Ninelle Josiane Balenda (secrétaire générale) ; Ferdinand Kibinza (chargé des finances) ; Alima Madina (chargé des publications, de la jeunesse et affaires sociales) ; Guy Patrick Nt-siba ; (secrétaire à la communication et aux relations extérieures) ; Benjamin Mankédi (secrétaire à l'organisation des événements et au règlement des conflits) ; Rémy Mongo Etsion (secrétaire au dépôt documentaire).

Ce bureau est assisté par une Commission de contrôle et de discipline présidée par le philosophe-écrivain Willy Ngoma ; secondée de Christian Brice Elion ; Christian Martial Poos en est le rapporteur.

Notons que le PEN Centre Congo Brazzaville (PCCB) est une organisation de promotion culturelle à travers le livre et l'édition. Elle est affiliée au PEN international dont le siège est à Londres en Grande Bretagne et la représentation en Afrique à Dakar au Sénégal. Le Point focal en Afrique centrale est basé à Ndjamen au Tchad.

Bruno Okokana

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion
SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Arrondissement 1 Makélékélé

Nombre de sièges : 13

Indépendant, tête de liste : Ngouanou Pascal : 3 sièges
 MCDDI, tête de liste : Kolélas Euloge Landry : 2 sièges
 CDR, tête de liste, Boudika Bonaventure : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Batela Remy : 1 siège
 PCT, tête de liste : Maléla-Soba Maurice : 1 siège
 Salabandzi Goutrand Amédé : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Bikoumou Debani Estelle : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Mapakou Linguisi Franck Michel : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Kékala Vigny : 1 siège

Arrondissement 2 Bacongo

Nombre de sièges : 13

Indépendant, tête de liste : Mahoukou Diop, 4 sièges
 Indépendant, tête de liste, Fylla Saint Eudes Fabrice Donald : 3 sièges
 MAR, tête de liste : Bandi Giselle : 1 siège
 CRDP, tête de liste : Batela Alain Christian : 1 siège
 RC, tête de liste : Bilongo Maléka Lydie Chantale : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Ngoma Nkoukou Rodrigue : 1 siège
 PCT, tête de liste : Lounana Kouta Jean : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Milandou Brice Antoine : 1 siège

Arrondissement 3 Poto-Poto

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ondongo Gabriel : 8 sièges
 Indépendant : Elonda Diko Rodrigue : 1 siège
 PRL, tête de liste Satou David : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Mbimba Kakoula Gerry : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Thystère Tchicaya Jean Pascal : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Manguia Germain : 1 siège

Arrondissement 4 Mougali

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ingani Nefer Inès Bertille : 3 sièges
 Indépendant : tête de liste : Ntiété Honoré : 2 sièges
 PRL, tête de liste : Puruhence Bienvenu : 2 sièges
 PULP, tête de liste : Moussodia Jean Didace Médard : 2 sièges
 DRD, tête de liste : Pouengo Bila Batchélie : 1 siège
 CPR, tête de liste : Moigny Aimé Hydevert : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ossibi Nancy : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Zengué Mick Dany : 1 siège

Arrondissement 5 Ouenzé

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ondzé Dominique : 4 sièges
 Club 2002-PUR, tête de liste Mondélé Juste Désiré : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ngouamba Ninon : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Kaba Mboko Prince : 1 siège
 PULP, tête de liste : Malanda Jean-Jacques : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ikama Ngouabi Marien : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ngoma Sylvain : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Angokoli Rock : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Okiéri Urbain George : 1 siège

Arrondissement 6 Talangai

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Lemboumba Ikia Sassou N'Guesso Claudia : 6 sièges
 Indépendant : Ngakosso Patrick : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Atipo Ngapy Clèche : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Bomboko Irma : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ikama Irma Nadège : 1 siège

MRPC, tête de liste : Okemba Nzoumba Dominique : 1 siège

UMP, tête de liste : Eboundi Ekipoko : 1 siège

MAR, tête de liste : Mobanda Jean de Paul : 1 siège

Arrondissement 7 Mfilou Ngamaba

Nombre de sièges : 11

Indépendant, tête de liste : Miabeto Auguste : 3 sièges
 PCT, tête de liste : Ngoma Jean Enock : 2 sièges
 UPDS, tête de liste : Mbéri Jacques : 1 siège
 RC, tête de liste : Bidié Biabenda Elé : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Malonga Philibert : 1 siège
 URDC, tête de liste : Ditedi Alphonse : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mayindou Tadikila Pascal : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mouamba Bibila : 1 siège

Arrondissement 8 Madibou

Nombre de sièges : 4

Indépendant, tête de liste : Litounou Noël : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mpiéré Ngouamba : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Nzékakani bienvenu : 1 siège
 PCT, tête de liste : Bassimba Angélique : 1 siège

Arrondissement 9 Djiri

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Okemba Christian : 2 sièges
 MDP, tête de liste : Banda Adelard Yvon : 1 siège
 RC, tête de liste : Gouzouna : 1 siège
 Indépendant : tête de liste : Gabangui Jules : 1 siège
 (MUKI), tête de liste : Salissa George : 1 siège

Sous-préfecture de l'île Mbamou

Nombre de sièges : 4

Indépendant, tête de liste : Mamonéné Parfait Amedé : 3 sièges
 PCT, tête de liste : Bolebola Simplicie Clotaire : 1 siège

Commune de Kintélé

Nombre de sièges : 25

PCT, tête de liste, Mensah Sassou N'Guesso Stella : 19 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ikapi Evariste Alfred : 3 sièges
 PULP, tête de liste : Ndinga Roger : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Mbouani Maurice : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Mapa Patrick : 1 siège

Département de la Cuvette

Commune d'Owando : 25

PCT, tête de liste : Okongo Clément : 24 sièges
 RDD, tête de liste : Yhombi Opango Jean-Jacques : 1 siège

Sous-préfecture d'Owando

Nombre de sièges : 8

PCT, tête de liste : Okongo Clément : 8 sièges

Commune d'Oyo

Nombre de sièges : 25

PCT, tête de liste : Yoka Gaston : 21 sièges
 Club 2002-PUR : tête de liste ; Angono Bruno : 4 sièges

Sous-préfecture d'Oyo

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Ndé Pierre : 6 sièges

Sous-préfecture de Mossaka

Nombre de sièges : 8

PCT, tête de liste : Ebalé Sylvain : 5 sièges

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

Indépendant, tête de liste : Bikalabéka Chantale : 2 sièges

Indépendant, tête de liste : Mondzo Franck : 1 siège

Sous-préfecture de Makoua

Nombre de sièges : 7

PCT, tête de liste : Ekobo Boniface : 6 sièges

RDPS, tête de liste : Evouka Bandza Yves : 1 siège

Sous-préfecture de Boundji

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Elondza Barthélémy : 4 sièges

RDPS, tête de liste : Okemba Emile : 1 siège

RDD, tête de liste : Ambiono Guillaume : 1 siège

Sous-préfecture de Tchikapika

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Ekondi Fulbert : 6 sièges

Sous-préfecture de Loukoléla

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Moel Maurice : 4 sièges

Club 2002-PUR, tête de liste : Londzabéka : 2 sièges

Sous-préfecture de Tokou

Nombre de sièges : 5

PCT, tête de liste : Mekoyo Gabriel : 5 sièges

Sous-préfecture de Ngoko

Nombre de sièges : 5

PCT, tête de liste : Gomoth, née Ndombi Agathe : 4 sièges

Indépendant, tête de liste : Dambendzé Marie Magloire : 1 siège

Sous-préfecture de Bokoma

Nombre de sièges : 4

PCT, tête de liste : Bokandza Pako Frédéric : 2 sièges

Indépendant, tête de liste : Souki Sylver : 1 siège

PRL, tête de liste : Mokongolo Célestin : 1 siège

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Commune de Ouesso

Arrondissement 1

Nombre de sièges 23

PCT : tête de liste : Keta Bangui : 8 sièges

Indépendant : tête de liste : Manguessa Ebomé Ghislain : 3 sièges

GRP : tête de liste : Mamba samori Aimé : 2 sièges

Indépendant : tête de liste : Onzomba Guy Macaire : 2 sièges

Indépendant : tête de liste Makondzo Ida : 2 sièges

Indépendant : tête de liste : Ngouobi Jean Bernard : 2 sièges

Club 2002 PUR : tête de liste : Coronne : 1 siège

Indépendant : tête de liste : Dira Illoy Armel : 1 siège

Indépendant : tête de liste : Kotolongo Barthélémy : 1 siège

UDR -Mwinda : tête de liste : Ossinabeya Boris : 1 siège

Arrondissement 2 Ouesso

Nombre de sièges 22

PCT : tête de liste : Okoko : 9 sièges

Indépendant : tête de liste : Ewolo Dany : 3 sièges

Indépendant : tête de liste : Megas Jean Caronar : 2 sièges

PACP : tête de liste : Ikoli Ghislain : 2 sièges

Indépendant : tête de liste : Koyack Mezes : 2 sièges

Indépendant : tête de liste :

MCDDI : tête de liste : Elloum Dieudonné : 1 siège

PRL : tête de liste : Davy Blanchard : 1 siège

UPADS : tête de liste : Mabodédé : 1 siège

Indépendant : tête de liste : Onzon : 1 siège

Commune de Pokola

Nombre de sièges : 25

PCT : tête de liste : Lébayi Okélé Marcel : 15 sièges

Club 2002 PUR : tête de liste : Ngouala Serge : 4 sièges

MCDDI : tête de liste : Oyika Bienvenu : 3 sièges

RDD : tête de liste : Okemba Elenga : 1 siège

PRL : tête de liste : YENGO Prosper : 1 siège

RDPS : tête de liste : Atingui Victor : 1 siège

Sous-Préfecture de KABO

Nombre de sièges : 4

PCT : tête de liste : Dzoumali Bakari : 2 sièges

RC : tête de liste : Assaba Luc : 1 siège

Indépendant : tête de liste : Avoungui Henri : 1 siège

Sous-Préfecture de Mokéko

Nombre de siège : 11

PCT : tête de liste : Mantino Rock : 7 sièges

PCAP : tête de liste : Dieudonné : 2 sièges

Indépendant : tête de liste : Ndouma Joseph : 1 siège

MCDDI : tête de liste : Aurélien Joseph : 1 siège

Sous-préfecture de Pikounda

Nombre de sièges : 8

PCT : tête de liste : Molebanda Pierre : 4 sièges

Indépendant : tête de liste : Mitema Giscard Bienvenu : 2 sièges

MCDDI : tête de liste : Ibata Jean Marie : 1 siège

Club 2002 PUR : tête de liste : Ngoyi Méchi : 1 siège

Sous-Préfecture de Ngwala

Nombre de sièges : 8

PCT : tête de liste : Mendo Roly : 4 sièges

Club 2002 PUR : tête de liste : Dzon Marie Lambert : 1 siège

MCDDI : tête de liste : Bakola Urbain : 1 siège

CODENA : tête de liste : Niangué Kom : 1 siège

RDPS : tête de liste : Ngouadem Gildas : 1 siège

Sembé

Nombre de siège : 8

PACP : tête de liste : Asse madjem : 3 sièges

UPADS : tête de liste : Mindzazé Alain : 2 sièges

PCT : tête de liste : Lakouzok : 1 siège

MCDDI : tête de liste : Taba : 1 siège

Club 2002 PUR : Matounga : 1 siège

Sous-préfecture de Souanké

Nombre de sièges : 10

PCT : tête de liste : Pamzou : 9 sièges

PRL : tête de liste : Diba Jean Marie : 1 siège.

Commune de Djambala : 25 sièges

UFD : tête de liste : Onsouéné Séraphin : 8 sièges

PCT : tête de liste : Mpio Emmanuel : 7 sièges

Indépendant : tête de liste : Mpio Bertrand Brice : 3 sièges

DRD : tête de liste : Oyino Tsouni Karl : 2 sièges

Indépendant : tête de liste : Abandzounou Simplicie : 1 siège

UMP : tête de liste : Ngoulou : 1 siège

Club-2002 PUR : tête de liste : Ayono Michel : 1 siège

UPDP : tête de liste : Kibokani Auguste : 1 siège

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

MCDDI : tête de liste Tsiba Jules Antoine : 1 siège

Sous-préfecture de Djambala : 6 sièges

DRD : tête de liste Ngoulou Boniface : 2 sièges

UFD : tête de liste Ebaho Sébastien : 1 siège

PCT : Walewé Jacques : 1 siège

Indépendant : tête de liste Tsiba Oyana Ulrich : 1 siège

Club 2002 PUR : tête de liste Mbé Martin : 1 siège

Sous-préfecture de Makotimpoko : 5 sièges

PCT : tête de liste Ondzé Bernadette : 5 sièges

Sous-préfecture de Mbon

PCT : tête de liste Ngokouba Paul : 2 sièges

UPDP : tête de liste Bonga Pierre Pedro : 1 siège

UFD : tête de liste Abia Paul : 1 siège

DRD : tête de liste Ngama Joseph : 1 siège

Sous-préfecture de Mpouya : 5 sièges

PCT : tête de liste Mangonda Gaspard : 5 sièges

Sous-préfecture de Ngo : 5 sièges

UMP : tête de liste Elvis Tsalissan Okombi : 2 sièges

PCT : tête de liste Ondoyé Ferdinand : 2 sièges

UPDP : tête de liste Mpia Bernard : 1 siège

Sous-préfecture d'Abala : 6 sièges

PCT : tête de liste Oba Apounou : 3 sièges

Indépendant : tête de liste Effirino Ngalekoua Mathias : 3 sièges

Sous-préfecture de Gamboma : 7 sièges

PCT : tête de liste Nguié Paul Stanislas : 7 sièges

Sous-préfecture d'Ollombo : 6 sièges

PCT : tête de liste Oko Jean Bruno : 4 sièges

Club 2002 PUR : tête de liste Oba Kamos : 1 siège

PCAP : tête de liste Osséré Ondongo : 1 siège

Sous-préfecture d'Ongogni : 5 sièges

PCT : tête de liste Ngadzemi Lucien Romuald : 5 sièges

Sous-préfecture d'Allembé : 5 sièges

PCT : tête de liste Odebi Jean François : 3 sièges

PAD : tête de liste Andzila Albert : 1 siège

Indépendant : tête de liste Etaboloyé : 1 siège

Sous-préfecture de Lekana

PCT : tête de liste Ampiemé François : 4 sièges

Indépendant : tête de liste Nguili Rapha : 1 siège

Indépendant : tête de liste Ngambou Jean Claude : 1 siège

UFD : tête de liste Ngassini René Wilfrid : 1 siège

Indépendant : tête de liste Ngaliba Madzou Rose Nicole : 1 siège

DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Commune d'Impfondo

Nombre de sièges : 25

Indépendant, tête de liste : Botongo Banié Steve : 04

PULP, tête de liste : Mombété Bernardin : 02

PCT, tête de liste : Efototo Jean Faustin : 09

Indépendant, tête de liste : Maboké Hilaire : 03

Indépendant, tête de liste : Ebana William : 03

UFD, tête de liste : Nguié bienvenu : 01

CLUB 2002 PUR, tête de liste : Maniombo Clotaire : 02

FDC, tête de liste : Montole Symphorien : 01

Sous-préfecture d'Impfondo

Nombre de sièges : 10

Indépendant, tête de liste : Zombé Mayikala : 01

PULP, tête de liste : Likoko : 03

Indépendant, tête de liste : Bokndzé Lucien : 01

Indépendant, tête de liste Mikalo Urbain : 02

PCT, tête de liste : Mbondo Amedé : 03

Sous-préfecture de Bétou

Nombre de sièges : 09

Indépendant, tête de liste : Mbenda Charlis Zoé : 01

Indépendant, tête de liste : Ngani Joseph : 01

Indépendant, tête de liste : Noumazalaye Ilounga : 01

PCT, tête de liste : Nango Yendé : 04

Indépendant tête de liste : Doya Jean Luc : 02

Sous-préfecture de Bouanela

Nombre de sièges : 06

PCT, tête de liste : Ossié Clémence : 02

CPR, tête de liste : Mowel Vall : 01

URC, tête de liste : Manangou Hyppolite : 01

PRL, tête de liste : Mongo Barrel Vincent : 01

ADECO, tête de liste : Enioka Nathalie : 01

Sous-préfecture de Dongou

Nombre de sièges : 08

CLUB 2002 PUR, tête de liste : Ngondzia Guy Patrick : 03

PCT, tête de liste : Kondo Ndossa Antoine : 03

ADECO, tête de liste : Ndzassouka Guy Richard : 01

Indépendant, tête de liste : Foumbeth Herlin : 01

Sous-préfecture d'Epena

Nombre de sièges : 08

PCT, tête de liste : Mankalessa Apollinaire : 01

Indépendant, tête de liste : Mbala Edith : 01

Indépendant, tête de liste : Ekoté : 01

Indépendant, tête de liste : Moundzalo : 01

Indépendant, tête de liste : Batayito Remy : 01

Indépendant, tête de liste : Kimengué : 01

CLUB 2002-PUR, tête de liste : Obongo Faustin Ernest : 01

Indépendant, tête de liste : Engouété Célestin : 01

Sous-préfecture d'Eniélé

Nombre de sièges : 09

PCT, tête de liste : Endelé Julien : 06

Indépendant, tête de liste : Bassenga Kouka Modeste : 01

Indépendant, tête de liste : Moussina Jean Leonard : 01

Sous-préfecture de Liranga

Nombre de sièges : 07

PRL, tête de liste : Mazandé rock Emmanuel : 02

PCT, tête de liste : Bakoli pierre : 02

Indépendant, tête de liste : Moussoumelé Bruno : 01

Indépendant, tête de liste : Koumou bienvenu : 01

Indépendant, tête de liste : Likeyi Mbolu Fred Arnaud : 01

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Jeunes fauves et FC Nathalys sortent le grand jeu

Les Jeunes Fauves et le FC Nathalys ont sorti le grand jeu lors de la 27e journée pour gagner le mercredi trois points importants qui leur ont permis d'améliorer leur position au classement

L'équipe de Dolisie a créé la surprise de cette 27e journée, en battant au stade Denis-Sassou-N'Gouesso, les Diables noirs sur un sévère score de (3-0) avant de monter provisoirement à la 14e place. Une position qui lui éviterait à la fois la relégation et les barrages. Après les Diables noirs, les Jeunes Fauves (25 points) ont l'obligation d'enchaîner pour se mettre à l'abri. Car entre la 14e et la 18e places, l'écart qui les sépare n'est que de trois points.

Le FC Nathalys est la surprise de la phase retour du championnat. La lanterne rouge de la phase aller après la 19e journée, l'équipe de Pointe-Noire a trouvé des ressources pour gagner deux places supplémentaires au classement. Le mercredi, elle a dominé la Jeunesse sportive de Poto-Poto sur un score écriqué d'un but à zéro pour se classer 16e. L'espoir de se maintenir renaît. En peu de temps, le FC Nathalys est passé de 10 à 23 points. Au cours de cette phase retour, il n'a concédé que trois défaites respectivement face à Tongo FC, AC Léopards et AS Otoho. Il a dominé l'AS Cheminots, a tenu respectivement en échec le Cara, Patronage Sainte-Anne, le FC Kondzo avant de s'imposer devant la JSP. Le Tongo FC a enfoncé Nico-Nicoyé à l'avant dernière place en allant s'imposer à Pointe-Noire (2-1). Dans les 4 dernières places, on retrouve désormais

les Diables noirs (15e avec 24 points), le FC Nathalys (16e avec 23 points), Nico-Nicoyé (17e avec 22 points) et l'ASK (dernier avec 22 points).

Outre le bas du classement, les premières places seront âprement disputées. Le Club athlétique renaissance aiglon est revenu à une unité de l'AS Otoho après sa victoire (3-1) sur Saint-Michel de Ouenzé. Cara (54 points) profite du report des matchs opposant les deux leaders : AC Léopards 58 points et AS Otoho 55 points pour revenir à un point de cette dernière. La Mancha (53 points), vainqueur de l'Interclub (1-0), est aussi à un point de Cara. Battue par l'AS Cheminots (0-2), l'Etoile du Congo reste à la 5e place avec 48 points, soit quatre de plus que la Jeunesse sportive de Talangaï qui a battu l'AS Kimbonguela (1-0). Patronage Sainte-Anne, battu sur le score identique par le FC Kondzo, occupe le 8e rang avec 36 points.

La 28e journée débute ce samedi. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, la JSP reçoit les Jeunes fauves puis en deuxième explication Saint-Michel de Ouenzé accueille l'AS Otoho. Le lundi dans les mêmes installations, Etoile du Congo affronte le FC Nathalys avant le match Diables noirs-ASK. A Pointe-Noire, La Mancha en découdra avec Tongo FC. Le mardi, le FC Kondzo accueille l'AC Léopards de Dolisie puis la deuxième rencontre opposera Patronage Sainte-Anne au Cara. A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé tentera de se relancer face à l'Interclub puis l'AS Cheminots affronte la JST.

James Golden Eloué

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2017

Une médaille en or pour le Congo dans la catégorie conteur

Après deux médailles en or remportées en athlétisme, le Congo vient d'obtenir une troisième offerte par le conteur Moussoki Mitchum Jules Ferry Quevin.

Le « Conte du moustique » de cet artiste a fait l'unanimité du jury et du public, le 26 juillet en phases finales, aux 8èmes jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire. À travers ce conte, Moussoki raconte l'histoire de deux amoureux qui s'entredéchirent par la suite. Le conteur a vaincu ses adversaires Guinéens et Français. Sa victoire fait la fierté de son pays, la République du Congo.

L'artiste a par ailleurs loué les efforts fournis par ses collaborateurs dans la réalisation de cette oeuvre. « C'est une histoire que j'ai retravaillée avec le directeur de l'espace Tiné, Abdon Fortuné Koumbha, qui m'a redonné encore de l'espoir, parce que je n'y croyais pas en moi-même. Il faut toujours rendre le bien à ceux qui nous font le bien », a indiqué le conteur sur RFI.

Notons qu'aux Jeux de la Francophonie le Congo intervient dans différentes disciplines notamment, la création numérique, création pour le développement durable, chanson, contes et conteurs, danse de création, hip-hop (danse), peinture, photographie, athlétisme, judo, tennis de table.

Rosalie Bindika

Deux médailles d'or pour Natacha Ngoye Akamabi



La congolaise se fait reine du sprint en ces 8èmes Jeux de la Francophonie. Après sa médaille d'or empochée à l'épreuve du 100m dames pour une durée de 11'56, Natacha Ngoye Akamabi a remporté une autre médaille d'or à l'épreuve de 200m. Elle a ainsi devancé la suisse Sarah Atcho et la belge Naomi Van Den Broeck. Le chrono indique 23'69 pour Natacha Ngoye Akamabi, 24'14 pour la suisse et 24'24 pour la belge.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : 52^e anniversaire des Jeux Africains de Brazzaville (Suite et fin du numéro précédent)

Àu début des années 60, les jeunes de cette génération du foot-pelote atteignent 18, 20, ou encore, 22 ans. Elle contribuera, par ses exploits, à faire du Congo une place forte du football africain. Signalons avant de basculer sur cette génération en 1960, qu'il faut garder en mémoire certains jeunes du foot-pelote, qui peuplaient cet univers, définitivement oubliés. Mulélé, dans l'ouvrage, déjà évoqué, en cite quelques-uns : Alphonse Mbani alias « Jean Maître, célèbre par ses exploits romanesques et galants, Ngamaya Benjamin « Super Loussala dit « Lalous », frère aîné de Loubaki « Ferrat », Samba « Sabo », Zobi Basile « La flèche », Ndoura « Major », et, surtout, Yoka « Dupapier », du club Etudiant de la Boule Ronde (E.B.R), aîné de Loubaki « Ferrat ». « Dupapier » a profondément marqué mon enfance d'une empreinte profonde. Il jouait à la ligne d'attaque comme centre-avant. Son rôle était de charger avec violence le gardien des buts adverses. Avant le match il posait une poudre mystérieuse sur le dos de sa main et la reniflait dans chaque narine ». Dès le début des années 60, les matches de pelote, comme toujours, ont lieu le dimanche matin. La tradition des matches inter-quartiers est maintenue. Certains joueurs du

foot-pelote qui jouent désormais dans les équipes du championnat national sacrifient au rite de la pelote avant d'aller au stade Eboué pour les rencontres du championnat. Ils n'ont pas rompu les amarres avec leur milieu d'origine. Cette proximité explique, dans une certaine mesure, le fait que le stade Eboué et Omnisports, plus tard, sont toujours pleins. Les mêmes spectateurs qui, le matin, avaient admiré leurs vedettes dans différents quartiers populaires, les suivaient, l'après-midi, dans l'une ou l'autre arène, pour s'émerveiller devant leurs exploits. D'autres jeunes, nés au début des années 50, prennent la relève des aînés, les côtoyant sur les terrains de Bacongo ou de Poto-Poto. Les grands débutent les rencontres de la journée et les plus jeunes prennent le relais. Progressivement, les Mulélé, Lipopo, Chine, Miéré Richard, vont définitivement arrêter avec le foot-pelote. De nouveaux clubs : Elite, Réal Club, Cara, Vikings, Pirates, Vikings-Pirates, etc., s'ajoutent à la liste des clubs qui ont survécu : Oiseau Bleu, Rotin, Fiorentina, Brésil, T.E.B.R, pour ne citer que quelques-uns. Les férus congolais du football ont l'occasion, en 1961, de vivre en direct les prestations de l'équipe de Reims et de ses vedettes : Kopa, Glovacki, Jean Vincent, Fon-

taine, Claude Robin, etc. Les Congolais, entre autres, Habibou Tall, Mayanda Fortuné, Mabandza, Bikouri et Dzabana, Loukoki, Mayala, Pena Matsima, Elouma, Ambara, Bibanzoulou Gavo, Makouana Gilbert, Fromageon, battent Reims, les 21 et 25 janvier 1961, par 5 buts à 2, puis par 4 à 2.

France Football Afrique, qui périclita par la suite, devient, chez les passionnés de la balle ronde, une véritable bible. Les exploits des équipes de France et d'ailleurs sont décortiqués par les jeunes footballeurs de Brazzaville. Plus tard, avec l'arrivée de Mondovision et la retransmission en direct des événements mondiaux, certaines équipes de Poto-Poto, et une nouvelle génération de « pelotistes » mettent en place des schémas tactiques inspirés des équipes françaises comme Nantes, de la grande époque, qui a gagné ses premiers titres de champion de France en 1965 et en 1966. Aux Kopa, Piantoni, Fontaine, succèdent dans l'univers du foot-pelote : Blanchet, Robin et Gondet (Henri Ossebi « Decons »), l'un des meilleurs de sa génération à Poto-Poto, avec les Cigale Kinzonzi, Abel Kouvouama, Aubour Marcel, Georges Mavouba Sokate, Ewassanga Berille, Elenga Emerson, Milaré Fidèle, Jeannot Mokoyo, Gambou Bebel, Tavouka, Delmas, Jean-

Léon Oddet « Olero », Da Oddet, Tosca, Ndomba Géomètre, Elemba Norbert, Djibril Mobombo (Akuete), Magaoucho, Fanadio, Zinga, François Nguimbi, Redsy Opimbat Léon, Maldini, Ognimba, Ntalou Raymond, Mandimba, Juno Kouka Loubassa, Ondono, Zito Mossipy, Pigeon Loubassa, Frère Mitins, Charles Fromageon dit « Nono », Levy, Fromageon Combin, Julio Babackas, Gervais Pembellot, Didier Mohoussa, Ndey Roger, Mavoungou Maïgas, Jeff Moutsengo, Ndouli Rhyno, Basile Bourdou, Teddy Eticault, Damas Mongia, Pierre Oba, Pierre Ndoussa, Mbila Djogo, Charles Mangouli, etc. À Bacongo, de cette génération, on peut citer, le pétulant Profa de Mi Amor, Wamba « La Josée », Emanos Milandou, Kiyindou Pavillard, Ingando Malonga, entre autres, qui jouent dans des clubs comme Réal Madrid, squadra Azura, Baptême Nyanga, Les Français, etc. Le stade Yougos est le lieu incontournable des joutes sportives du dimanche matin. La disparition du Sea-sport sonne le glas du football-pelote, remplacé par une autre génération d'acteurs, celle du mwana-foot qui mettra sous les feux de la rampe d'autres futurs grands noms du football national. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU